

Exercer une mission de médiation intra ou inter-entreprise

RS6677 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	33020
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2025

Certificateur(s)

CENTRE MEDIATION ARBITRAGE PARIS CCI · SIRET : 43500155700014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Exercer une mission de médiation intra ou inter-entreprise » s'adresse aux professionnels (dirigeants, managers, managers de proximité, responsables opérationnels, DRH-RRH, délégués syndicaux, avocats), issus de tous secteurs, dont les activités les amènent à être confrontés à des conflits.

Les processus, techniques et outils de médiation sont similaires en inter-entreprise et en intra-entreprise, et font appel aux mêmes compétences. Ils font donc l'objet de la même certification.

La certification « Exercer une mission de médiation intra ou inter entreprise » valide les compétences clés nécessaires à la résolution de conflits intra et inter-entreprises, grâce aux techniques et outils de la médiation, en dehors de toute procédure judiciaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser la situation conflictuelle vécue entre collaborateurs ou avec des parties prenantes externes
2. Organiser les conditions de réalisation des différents entretiens ou réunions de médiation intra ou inter entreprise
3. Dérouler le processus de médiation à travers ses différentes étapes, principes et modalités de fonctionnement
4. Faire émerger et traiter le(s) nœud(s) conflictuel(s), lors des différents échanges, en utilisant les techniques et outils de la médiation
5. Gérer les escalades conflictuelles pouvant survenir lors des entretiens ou réunions de médiation intra ou interentreprise
6. Contribuer à l'émergence de solutions entre les parties.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis :

- être un professionnel en exercice, quel que soit le poste, le statut ou le secteur d'activité,
- et mener, dans le cadre de son activité professionnelle, des échanges interpersonnels à enjeux professionnels,
- et être confronté à des conflits dans le cadre de son activité professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de la délivrance de la certification est composé de trois professionnels extérieurs à CMAP / Institut 131 dont la

qualité est en lien avec la certification visée et dont l'un est président du jury.

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2025
Date de dernière délivrance possible	27/12/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	32	—	—	—
2022	30	—	—	—
2021	44	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5364

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7275

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.institut131.fr/formations/certification-mediation-inter-entreprises/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6677/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	80
Parcours menés à terme	80
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2024 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	50
Montant total engagé	198 219 €
Coût moyen par dossier	3 964 €
Durée moyenne	53 h
Période	07/2024 – 06/2025

France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.